

Relevé de décisions – Réunion du 19/02/2016

Commune du Bouchage

Objet : Présentation du projet de plantations de haie – Parcelle A N°0578

Présents :

M. Dury : 1^{er} adjoint

Mme Gagnieux : Conseillère municipale, Présidente de la commission « Environnement – Fleurissement »

M. Perronet Marcel : 3^{ème} adjoint

Mme Fourneyron : Chargée de missions SHR

Suite à la présentation du projet par le SHR, l'ensemble des participants a acté :

- La maîtrise d'ouvrage de l'entièreté du projet (plants et plantation) est portée par le SHR ;
- Le SHR se charge du dépôt de dossier auprès de la CCPC et du choix du prestataire ;
- Le projet de plantation présenté est accepté (essences choisies, schéma de plantation) ;
- L'agent communal apportera son aide lors du chantier pour évacuer les troncs et aider le prestataire ;
- L'entretien des plants sera assuré par la commune ;
- La route et la parcelle étant communales et au vu de la plantation en pied de talus, il n'est pas nécessaire de réaliser une « demande d'alignement » auprès de la mairie ;
- Le SHR s'engage à tenir informé la commune dès que possible de la date de démarrage des travaux.